



## Adaptation au changement climatique et mesure de l'empreinte carbone

### Filière Vins et spiritueux

#### Programme de formation interentreprise (2 jours)

**Programme** de formation répondant à une demande de l'Interprofession du vin de Bordeaux (CIVB) pour les entreprises de la filière vitivinicole. Proposé dans un contexte national où la stratégie de réduction de nos émissions de GES est un enjeu prioritaire, et s'intègre parfaitement dans les démarches RSE des entreprises.

#### Objectifs pédagogiques :

Prendre conscience du changement climatique, de la stratégie carbone des Vins de Bordeaux et des mesures déjà en place

Savoir présenter des notions en lien avec les émissions de CO2

Comprendre la méthodologie pour réaliser son évaluation carbone et mettre en place un plan d'actions

**Profils concernés** : gérant/dirigeant, salarié d'exploitation viticole, de maison de négoce en vins, de cave coopérative ou d'entreprise fournisseur de la filière.

**Prérequis** : aucun.

#### Contenu de la formation

- **JOUR 1 : Mesurer son empreinte carbone**

#### **Matin (3,5 heures) :**

Connaitre les grandes tendances liées au changement climatique et leurs impacts sur la vigne, le vin, le comportement des consommateurs, la santé et les conditions de travail.

Comprendre la notion de gaz à effet de serre, les différents scénarios.

*Atelier* : identifier ses principaux enjeux.

#### **Après-midi (3,5 heures) :**

*Atelier* : calculer son empreinte carbone individuelle, un exercice de sensibilisation des collaborateurs.

Conseil & Accompagnement

○ Environnement

○ RSE

○ Marketing

+33 (0)7 58 21 48 19

a.ruellan@arcovinis.com

106 rue Condorcet

33300 Bordeaux

Pourquoi mesurer son empreinte carbone ?

Normes et contexte réglementaire pour les entreprises.

Comprendre la méthodologie de calcul de l'empreinte carbone (notions de périmètre opérationnel, scopes, données d'activités et facteurs d'émissions), présentation et manipulation de l'outil CIVB, aide à la collecte des données.

EURL au capital de 1000.00 euros

SIRET : 88155565000012

TVA Intracommunautaire : FR83881555650

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331260633 auprès de la Préfète de région NOUVELLE-AQUITAINE



## **JOUR 2 : Atténuer et s'adapter**

### **Matin (3,5 heures) :**

Atténuation du changement climatique.

Stratégie nationale Bas carbone, stratégie carbone pour la filière vin de Bordeaux. Autres exemples de stratégies existantes (national, international).

Analyse des résultats, comparaison aux tendances filières. Identification des pistes de réduction, initiation d'un plan d'action.

*Atelier* : simulation d'actions et définition des axes stratégiques.

### **Après-midi (3,5 heures) :**

Moyens d'adaptation au changement climatique (cépages, porte-greffe, pratiques, gamme produits).

Grandes actions mises en place à Bordeaux et dans d'autres régions ou collectifs. Présentation de solutions innovantes.

**Intervenant** : Agnès Ruellan, ingénieur agronome et œnologue diplômée de SupAgro Montpellier, est active dans la filière Vin depuis 1997.

### **Méthodes et Moyens pédagogiques :**

Formation présentielle, organisée sur site dans une salle dédiée, équipée d'un nombre suffisant de chaises, d'un accès wifi gratuit, écran, vidéoprojecteur.

Elles s'appuient sur des présentations Powerpoint vidéoprojetées, de courtes vidéos, d'une application en ligne et d'un fichier type en format Excel (calculateur) pour personnalisation à l'entreprise.

**Suivi de l'exécution et méthodes d'évaluation des résultats** : feuille de présence par 1/2 journée. Contrôle documentaire.

**Accessibilité** : Nous mettons tout en œuvre afin de pouvoir accueillir dans nos formations toute personne intéressée et quelle que soit sa situation. Arcovinis® étudie au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui souhaitent s'inscrire à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

---

Conseil & Accompagnement

- Environnement
- RSE
- Marketing

---

+33 (0)7 58 21 48 19  
a.ruellan@arcovinis.com  
106 rue Condorcet  
33300 Bordeaux

**Session 2024 : Mardis 09 juin et 11 juillet 2024**, de 9h à 17h30.

**Lieu** : Château Lamothe-Bergeron, 49 Chemin des Graves, 33460 Cussac-Fort-Médoc.

**Tarif** : 35€ TTC/h/stagiaire, formation éligible aux financements VIVEA et OCAPIAT.

EURL au capital de 1000.00 euros  
SIRET : 88155565000012

TVA Intracommunautaire : FR83881555650

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75331260633 auprès de la Préfète de région NOUVELLE-AQUITAINE